

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 29

**Artikel:** Avis aux bureaux de poste et aux abonnés  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192417>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**AVIS aux bureaux de poste et aux abonnés.** — *Plusieurs réclamations nous étant parvenues, malgré tout le soin que nous mettons à l'expédition de notre journal, nous tenons à en constater la cause. En conséquence, les bureaux de poste qui ne recevraient pas le nombre d'exemplaires qui leur est destiné, sont instamment priés de nous en aviser immédiatement.*

*Dès la première irrégularité, l'abonné est également prié de nous en informer.*

### La fête de la Confédération, à Bucarest.

La colonie suisse de Bucarest a devancé l'époque fixée et historique pour célébrer le 600<sup>e</sup> anniversaire de l'alliance helvétique. Attendre au 2 août, c'était se priver de la présence d'un grand nombre de compatriotes qui fuient les chaleurs sénégalaises (40° degrés en moyenne) du mois que les Roumains nomment avec raison « coptor » (fournaise).

Aussi, tous les compatriotes établis à Bucarest étaient réunis, le 28 juin, sous les ombrages du Trocadéro, villa spacieuse, qui domine la colline de Filarete.

Le programme de la fête a été suivi à la lettre. Après un Früschoffen offert par le comité, un pique-nique réunit, aux mêmes tables, riches et pauvres, patrons et employés, à l'abri d'une cantine parée des écussons des 22 cantons et où flottaient les couleurs fédérales.

Une tribune, ornée de verdure et de fleurs, portait une inscription en allemand, dont voici la traduction libre : *Montes-y avec courage, ouvre la bouche pour la vérité et sois bref.*

Le premier orateur, M. Roland, fit l'historique de la Société suisse dont c'était le 30<sup>e</sup> anniversaire ; il en montra l'utilité en vue de la fraternité qui doit cimenter les cœurs de ceux qui sont éloignés de la patrie, et de la charité à exercer envers nos frères dans le besoin. « Pas de chiffres, dit-il, que notre main gauche ignore ce que fait la droite ; ce principe évangélique est aussi le nôtre. »

M. Roland désigna ensuite comme président de la fête notre cher et digne compatriote, M. Louis Basset, chef de la maison civile du roi de Roumanie.

Dans un éloquent discours, fréquemment interrompu par des acclamations enthousiastes, M. Basset fit ressortir tous les enseignements que comporte l'alliance suisse, non-seulement pour nous, mais pour tous les peuples :

Les trois montagnards du Grutli, a-t-il dit, ont proclamé cinq cents ans avant la révolution française les droits que l'homme a de se gouverner lui-même. Nos ancêtres les ont maintenus au prix de leur sang. Soyons leurs dignes héritiers en restant unis dans le malheur comme dans la prospérité et en étant toujours prêts à défendre nos libertés d'où que vienne la menace. Notre Suisse prouve au monde entier que pour former une nation il n'est pas nécessaire d'être d'une même race, de parler la même langue et de pratiquer la même religion. Elle offre, en miniature, le vivant tableau que l'avenir réserve aux peuples de l'Europe lorsqu'ils comprendront mieux leurs intérêts : l'union sous l'égide de la liberté.

Tous les assistants debout ont bu à la patrie et entonné l'hymne national, chacun dans sa langue.

Un des vétérans de la colonie, Louis Leyvraz, fondateur de la Société suisse, boit à la prospérité du pays qui nous donne l'hospitalité et qui, pour plusieurs, est devenu une seconde patrie.

Au nombre des plaisirs de cette belle journée, je ne dois pas omettre le tir au flober, auquel dames et messieurs faisaient assaut d'adresse. Le premier prix pour dames a été enlevé par madame Rolland ; M. Weigel a obtenu le 1<sup>er</sup> prix pour hommes et Jean Siber, qui chasse de race, le 1<sup>er</sup> prix pour enfants.

Quelques costumes nationaux rehaussaient, du côté des dames, le pittoresque de la fête ; on remarquait surtout une belle et charmante Bernoise, parée des riches atours de l'Emmenthal, sa vallée natale. Deux jolis petis pâtres d'Appenzell sont venus apporter une note attendrissante de plus et par leur gentil babil — car ils sont montés à la tribune — et par les souvenirs qu'ils rappelaient.

On a applaudi aux tableaux vivants représentant quelques-uns de nos faits historiques et plus d'un œil s'est hu-

mecté lors du « couronnement de l'Helvétie » qui en terminait la série.

Bucarest, le 2 juillet 1891.

L. G.

### Le portrait de Davel.

On nous écrit du Vully :

Dans un intéressant article, publié dans le n° 19 du *Conteur*, « Particularités sur Davel », vous exprimiez le désir d'être renseigné sur la vraie origine du portrait du Major Davel ; vous demandiez s'il existe encore, qui en est le possesseur et si c'est dans ce tableau que notre illustre peintre Gleyre a retrouvé les traits de Davel ?

Essayons de répondre à ces questions et d'éclaircir l'opinion à cet égard. En se reportant à l'époque de Davel, on sait qu'en 1723, et même avant, la peinture était en honneur, et que, probablement, la physionomie du Major, personnage en vue, vivant dans une certaine aisance, a été reproduite ; mais il faut se rappeler aussi que l'impression causée par son entreprise, impression de colère et de mépris, aura engagé les membres de sa famille, si l'on peut se servir de cette expression, à faire disparaître tout ce qui pouvait rappeler le souvenir du héros mort. Nous savons d'ailleurs que la mémoire du Major fut conspuée, même chez les siens, où l'on défendait aux enfants de prononcer ce nom. Quel contraste, quand on se reporte au temps actuel et qu'on voit l'enthousiasme, la sympathie que cette appellation éveille !

Au moment où notre compatriote Gleyre, inspiré sans doute par les études de Juste Olivier et l'amour du sol natal, conçut l'idée de cette belle toile qui orne le Musée Arlaud, il se rendit à Lavaux, dans l'espoir de retrouver, peut-être, quelque gravure qui rappelât les traits du grand patriote de Cully. Hélas ! il ne découvrit rien...

M. Gleyre réunit alors les membres de la famille qui portaient encore le nom de Davel, fit une étude consciencieuse de ces types, et l'histoire unie à l'art, aurait ainsi facilité la conception de ce remarquable tableau de l'*Exécution*.

A titre de gracieux souvenir, l'artiste de Chevilly aurait offert à M. le procu-